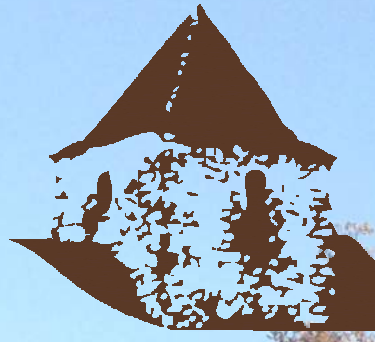


gigouzac.jimdo.com



COMMUNE DE Gigouzac



Félicitations à **Élise RIBA**



qui remporte le concours de la nature dans tous ses états avec ce magnifique coucher de soleil sur un vieux chêne du pré du bout du bois en couverture du bulletin.

C'était très serré avec le pommier de Florence ! Noël oblige, c'est un panier garni de chocolats que le Maire lui a remis !

Rendez-vous page 12 pour découvrir notre nouveau thème qui va plaire aux jeunes.

Mais avis aussi aux moins jeunes, nous attendons impatiemment vos nombreuses participations !

Etat civil

Nos joies

Alexandre GIBAULT est né le 14 décembre 2017 au Fajot

Nos félicitations

À Guillaume HAMON qui a épousé Agnès PANIANDY le 16 septembre 2017.

Nos peines

Le village a malheureusement été plusieurs fois endeuillé depuis le dernier bulletin...

4 décès ont marqué cet automne :

- Fabrice QUÉVA nous a quittés le 19 septembre 2017.
- François BERNOLIN le 26 octobre 2017
- Lucette BARRY le 3 novembre 2017
- René FAYDEL (Antonin) le 1^{er} décembre 2017.

Ce sont là des visages bien connus à qui nous disons au revoir.

Nos plus sincères pensées et amitiés à leur famille...

Infos utiles



• Le secrétariat est ouvert

- les mardis de 13H30 à 15H30
- les vendredis de 15H à 17H

• Les permanences de Monsieur le Maire

- les vendredis après-midi
- les samedis de 10H30 à 12H (sur **rendez-vous**)



05 65 36 83 69 -



05 65 36 83 71



mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr



<http://gigouzac.jimdo.com/>

Recensement 2018



Début 2018, **Lisa Cousin** sillonnera la commune et passera dans toutes les maisons afin de procéder au recensement de la population gigouzacoise. C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent, alors réservez-lui votre meilleur accueil !

Édito du Maire



Alors que la commune vient de perdre près d'un tiers de ses ressources lors du précédent quinquennat, voilà que le gouvernement nous demande encore de faire des efforts !

Si l'objectif ultime de ces coupes sombres est de faire disparaître les communes de ce territoire, alors disons-le simplement.

Afin de pallier aux baisses de la Dotation de Fonctionnement, nous avons dû faire de sérieuses économies dans tous les postes. Certaines décisions, comme l'extinction de l'éclairage public la nuit, ont été indispensables, même si mal comprises. La suppression des contrats aidés est une annonce totalement imprévue. Nous avons été contraints de nous séparer prématurément d'un poste à l'automne, alors que l'agent donnait entière satisfaction.

Le gouvernement nous informe à présent de la suppression sur trois ans de la taxe d'habitation. Celle-ci devrait être compensée par des ressources nationales. Mais pendant combien de temps ? À ce jour nous n'avons pas la réponse. Sachez que le produit de cette taxe est de 40 000€ sur un budget de 250 000€, soit 16%. Réaliser un budget sans cette somme est impossible. Autant vous dire que si cela se produit, la commune ne pourra plus honorer ses dépenses obligatoires.

Alors, devant ce constat, que faire ? Économiser ? Certainement, mais nous le faisons déjà tous les jours. Regrouper les communes afin de rationaliser les dépenses ? À ce stade, je ne sais pas encore si c'est la solution.

PEUR SUR

L'AVENIR...

En aucun cas je ne lancerai de regroupement en commune nouvelle avant la fin de ce mandat. En effet, nous n'avons pas été élus pour cela. Le débat est ouvert sur ce sujet, mais il devra se faire dans une très large concertation.

Malgré ces incertitudes la commune doit continuer à préparer son avenir en investissant, et comme le disait Gustave Flaubert : « *L'avenir est ce qu'il y a de pire dans le présent* » mais espérons qu'il soit meilleur que l'on nous le présente.

Excellente fêtes de fin d'année.

Votre Maire
Romuald MOLINIÉ

DANS CE NUMÉRO :

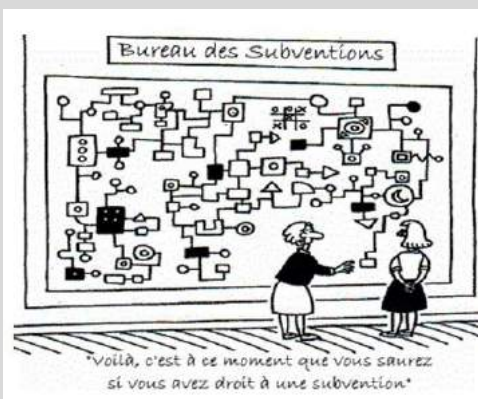
Etat civil, infos utiles	2
Edito du Maire	3
Infos municipales, Agenda gigouzacois	4 - 5
Assainissement collectif	6
PLUI	7
Salle des Fêtes	8 - 9
Associations	10 - 11
Concours selfie	12
Portrait : Yvon & Claudine Linou	13
Ecole : patrimoine du XX ^e siècle	14
L'école en pleine forme	15

Tableau des montants de subventions attribuées par association, tenant compte de la retenue de 10% représentant leur participation pour l'utilisation de la salle des fêtes.

Subventions aux associations 2017

Chaque année, le Conseil vote pour soutenir nos associations une enveloppe d'environ 6 000€. C'est une commission qui se charge de proposer au conseil une répartition des subventions. Tout d'abord, chaque association émet des vœux. Puis la commission statue en fonction de plusieurs critères, comme l'intérêt de la demande et la retombée au sein de la commune.

Par exemple, cette année la société de chasse a présenté un projet d'agrandissement de la cabane de chasse. La commission lui a donc attribué une subvention exceptionnelle de 1 000 €. Le foyer rural n'a en revanche pas demandé d'aide afin de soutenir les finances communales car l'association a jugé qu'elle avait suffisamment de fonds, tout comme le club d'astronomie. En résumé, on peut dire que les aides tournent en fonction des projets de chacun dans la limite de l'enveloppe.



ADMR CATUS	50
Coopérative scolaire (voyage)	450
Musée de la Résistance CAHORS	50
Ligue contre le Cancer	50
Athlétique club Gigouzac	1200
Jeunes agriculteurs Lotois	250
Club des Aînés de la Vallée du Vert	120
Les Estivales Gigouzac	2250
La Chasse Gigouzac	1000
Angel	180
TOTAL	5600

L'agenda gigouzacois

5 Janvier	Assemblée Générale de l'AC Gigouzac
20 Janvier	Vœux de la municipalité
11 Février	Loto organisé par Les Estivales
18 Février 2018	Après midi théâtre organisé par le Club des Aînés
4 Mars 2018	Chemins Gigouzacois organisées par l'AC Gigouzac Saint Germain
17 Mars	Banquet de la chasse
24 Mars 2018	Soirée années 80 organisée par Les Estivales de Gigouzac
13 Avril 2018	Coucoucs amical de belote organisé par Les Estivales
15 avril 2018	Loto organisé par Les Estivales
8 Mai 2018	Marche contre le cancer organisée par l'AC Gigouzac Saint Germain
3 Juin 2018	Loto organisé par Les Estivales
23 Juin 2018	Repas et feu de la Saint Jean organisés par Les Estivales
13 Juillet 2018	Repas animé organisé par la municipalité à l'occasion de la Fête Nationale

École

Un portique servant de cage de foot et de panier de basket a été posé cet été par nos agents. Celui-ci a été payé par le SIVU des écoles. Les enfants se régaleront à la récréation.

Urbanisme

3 permis de construire, 3 déclarations de travaux et 4 certificats d'urbanisme ont été délivrés en 2017 !

Salle des Fêtes

Comme vous allez le voir en photos en pages suivantes, un coup de jeune a été donné à la salle des fêtes !

Fontaine du mas de Jouanis

Elle se situe sous le Mas de Jouanis, en descendant le chemin qui rejoint la station d'épuration.

Celle-ci a été restaurée et surtout sécurisée par nos agents.



Photo souvenir de la cérémonie du 11 novembre.

Merci les enfants !



Bibliothèque

Nicole Sempé a repris la gestion de la bibliothèque. En plus d'une ouverture le lundi après-midi, elle vous accueille le samedi matin de 10h à 11h. Un petit coin enfant est en cours d'aménagement. N'hésitez pas à vous y rendre nombreux.

Voirie

Le Grand Cahors a réalisé des travaux importants sur les Pièces Grandes et sur Le Mas de Nadal, aux endroits qui le nécessitaient.

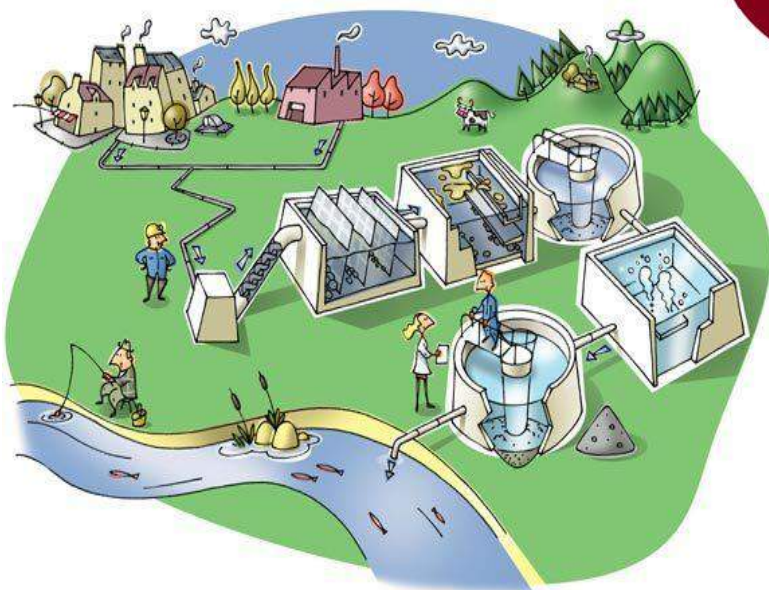
Des bordures ont été posées devant la Mairie et la bibliothèque. Elles permettent une très belle finition et mettent en valeur les parterres fleuris.



Projet de rachat du commerce local

Le projet avance. En effet, nous sommes dans l'attente à présent des dernières notifications des aides. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que cette opération peut être fortement subventionnée par l'Etat, le Département, la Région et l'Europe, mais ceci uniquement s'il s'agit de racheter et de « sauvegarder le dernier commerce du village ». Le taux de subvention pourrait alors avoisiner les 75 %. Cette opération mobilisera les énergies de tous les membres du Conseil, car il s'agit pour nous de la priorité de cette fin de mandat. Il y a dans ce programme une réelle mission de service public à laquelle nous devons répondre.

Assainissement collectif



Le Bourg de Gigouzac est équipé d'un réseau d'assainissement collectif de collecte des effluents liquides.

Chaque maison est reliée par une boîte de branchement et un conduit en PVC déverse les eaux usées dans le réseau via un poste de relevage et un décanteur digesteur

Cet équipement demande certaines précautions d'utilisation et implique quelques règles à respecter !

1° - Les graisses de cuisine sont interdites

et ne doivent pas être déversées dans le réseau : elles se refroidissent le long des tuyaux et viennent se fixer sur les pompes et les divers appareillages de commande. Elles perturbent le pompage à partir du poste de relevage et la fermentation au niveau du décanteur digesteur.

* Les utilisateurs gros producteurs de graisses doivent posséder un bac à graisses et le faire vidanger une fois par an. Attention de ne pas trop déverser les graisses au moment de l'abattage des canards (nous avons déjà trouvé un tronçon de conduite complètement bouché par un amas de graisse).



2° - Les tampons, serviettes hygiéniques, couches de bébés ou de personnes âgées

ne sont évidemment pas digérés par le réseau !



* Nous avons également déjà trouvé des serpillères, des canettes de bière, etc. Cela paraît invraisemblable mais c'est pourtant réel !

3° - Les déversements de peintures ou de liquides de nettoyage sont interdits aussi.

Pour mémoire, nous rappelons qu'il existe un ramassage des ordures ménagères (container marron) qui est fait pour l'élimination des déchets ménagers.



Qu'est ce qu'un PLUI ?



LE PLUI est un projet de territoire à l'échelle intercommunale

Il donne une vision commune du territoire

Il fixe les règles d'autorisation du droit des sols à l'échelle intercommunale
Il remplace les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune
(Plan d'occupation des sols, Plan local d'urbanisme, carte communale).

Il respecte la diversité et les spécificités des communes

PLUI - Un moyen d'agir sur le territoire intercommunal

Il est un moyen d'adapter l'action politique locale aux évolutions majeures des modes de vie des habitants et des acteurs économiques du territoire.

Il s'adapte à l'échelle du fonctionnement actuel du territoire

Objectifs du PLUI

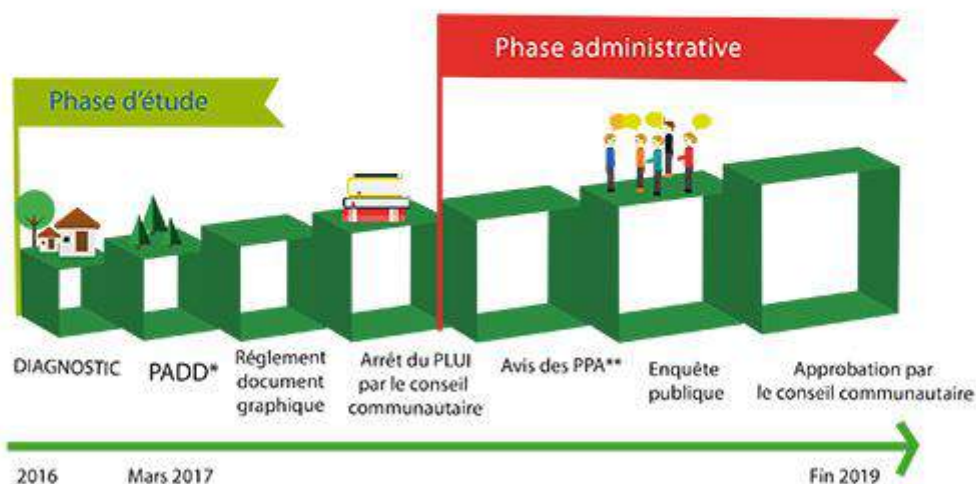
Le PLUI repose sur plusieurs objectifs :

- Accompagner le développement démographique,
- Maîtriser le développement urbain,
- Conforter les services et équipements,
- Favoriser la mobilité durable,
- Dynamiser le tissu économique,
- Préserver et valoriser l'activité agricole,
- Conforter les paysages et atouts patrimoniaux,
- Préserver et mettre en valeur l'environnement et les ressources naturelles du territoire

Les étapes d'élaboration du PLUI

La population est informée et concertée aux différentes étapes de l'élaboration du PLUI :

- 2016 - Réalisation du diagnostic socio-économique et environnemental
- 2016 - Elaboration du PADD
- 2017 - Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUI
- Fin 2018 - Arrêt du PLUI
- Fin 2019 - Approbation du PLUI



* PADD = Projet d'aménagement et de développement durables

** PPA = Personnes publiques associées (services de l'Etat, chambres consulaires, collectivités limitrophes,...)

Coup de jeune pour la salle des fêtes !

Notre salle des fêtes si appréciée a déjà quelques années et commençait à être un peu défraîchie.

Elle a donc été entièrement repeinte cet automne, avec des couleurs plus au goût du jour : gris souris pour les murs et rouge basque sur les pignons et les piliers.

Reste le plafond qui n'est plus du tout accordé, mais qui sera refait dans un second temps pour une question de budget.



Des spots avec variateur de puissance ont également été installés sur les piliers, permettant un éclairage beaucoup plus agréable pour vos soirées, permettant une lumière tamisée pour danser et un éclairage plus intense pendant le repas !



L'arrière cuisine a elle-aussi été repeinte : les murs en blanc pour la luminosité, et le sol en gris.

Notre cantonnier Éric a également réorganisé son aménagement, rendant cette pièce beaucoup plus fonctionnelle et utile !



Nous vous rappelons que la mairie accepte de mettre gracieusement à votre disposition des tables et des chaises spéciales pour l'extérieur pour vos réceptions à la maison !

Toutefois, une caution sera exigée pour les emprunter.

Retrouvez également ci-dessous les tarifs de location de la salle des fêtes, ainsi que les montants des cautions exigées.



TARIFS LOCATION	Location durée inférieure à 12 heures		Location de 12 heures à trois jours maximum		Location par Périodes De 3 jours	Cautions		
	Salle des fêtes sans chambre froide	Salle des fêtes avec chambre froide	Salle des Fêtes sans chambre froide	Salle des Fêtes avec chambre froide	Chambre Froide Seule	Chambre Froide Seule	Salle des fêtes	Ménage
Particulier Résident à GIGOUZAC	15	40	50	100	30	150	1000	200
Particulier Non résident à GIGOUZAC	30	55	200	250			1000	200
Associations NON GIGOUZACOISES								
Autres organismes NON GIGOUZACOIS								
Associations GIGOUZACOISES recevant une subvention de la Mairie AVEC déduction d'un pourcentage pour frais.	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	1000	200	
Associations GIGOUZACOISES recevant une subvention de la Mairie SANS déduction d'un pourcentage pour frais, OU ne recevant pas de subventions de la Mairie	Gratuit	25	50	100	30	1000	200	

Il y a un an et demi quelques lignes de ma main parlaient dans le Bulletin de Gigouzac d'un groupe de marcheurs qui parcouraient les vallées, les bois et les plateaux. Nous nous y promenons toujours chaque jeudi, le matin en été, l'après-midi en hiver, marchant sur herbes, feuilles et graviers qui recouvrent la terre des chemins. Le sol y est sec et dur ou humide et souple. Parfois, avec le froid, le pied fait crisser le givre.

Les sous-bois changent avec les saisons : transparents en hiver, quand les troncs et les branches nus des arbres forment un rideau qui laisse passer le regard, ils se remplissent au printemps des verts, jaunes et ocres des feuilles comme posées sur une toile par un pinceau.

Des fleurs nous accompagnent : des orchidées, solitaires au bord des chemins ; des jonquilles, qui tapissent quelques sous-bois.

Parfois des champignons...

Les bruits sont végétaux : feuillages agités par le vent, craquements de branches. Ce sont aussi ceux des oiseaux : mélodies créées par un petit orchestre ou récital solitaire.

Nous ne sommes pas toujours attentifs à l'environnement naturel. Ce sont alors les conversations faites d'impressions sur ce qui nous entoure, sur les souvenirs que cela fait surgir qui nous occupent. Nous profitons des oreilles des autres pour y déverser ce qui nous vient à l'esprit.

Voilà ce que l'on peut trouver dans nos ballades hebdomadaires. Et encore, je n'ai pas tout dit... Nous y sommes un groupe amical qui accueille volontiers de nouveaux participants. Je n'en suis ici que le porte-parole.

Jean-Claude JANY

jeanclaudejany@orange.fr



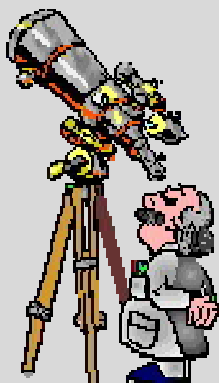
Les Estivales de Gigouzac s'associent à la peine de la famille de Lucette Barry qui nous a quittés vendredi 3 novembre.

Avec son mari Robert, elle était un pilier du Comité des fêtes et des Estivales de Gigouzac. Nous nous rappellerons avec émotion des splendides merveilles qu'elle confectionnait. Ainsi que des magnifiques bals qu'elle organisait avec Robert son mari.

Nous pensons à vous Lucette, votre gentillesse, votre discrétion et votre sourire.

Nous pensons aussi à votre famille.

L'observatoire Daniel Chottin est situé au lieu dit « les Crozes »



Depuis 31 ans, les membres du club d'astronomie de Gigouzac s'y retrouvent régulièrement pour échanger sur les nombreux sujets touchant à l'astronomie et à la science en général.

La lumière qui traverse l'espace nous transmet les images de la Lune qui tourne autour de la Terre à environ 400 000 km, des planètes qui gravitent autour du Soleil à plusieurs millions de km et des étoiles situées à plusieurs années lumières de nous.



Que d'hypothèses, d'efforts, et d'ingéniosité il a fallu à l'être humain pour imaginer les techniques d'observation et interpréter les résultats qui conduisirent, entre autre, à la détermination des distances et à la composition chimique des étoiles.

Les découvertes fondamentales au fil des siècles d'histoires passionnantes se sont accélérées d'une façon fulgurante jusqu'à nos jours en résolvant beaucoup de mystères mais en engendrant un nombre croissant de questions.....

C'est avec beaucoup de plaisir que nous recevons du public, pour discuter de tous ses sujets, dans le cadre de nos soirées , généralement fixées un vendredi sur deux.

Les télescopes de notre association sont alors mis à disposition des visiteurs pour illustrer nos propos.

Malgré les possibilités de photographier les objets du ciel avec les techniques complexes que maîtrisent certains d'entre nous, avec, pour résultat, des images de plus en plus fines et détaillées, l'observation visuelle reste un enchantement.

Les habitants de la commune de Gigouzac sont, bien sûr, des invités privilégiés.

Ils peuvent venir spontanément participer à ces soirées d'observation si le ciel est dégagé.

Ils seront guidés pour « lire » les constellations ou conseillés pour observer au télescope les objets visibles en fonction des saisons, dans l'ambiance conviviale d'une association en pleine forme, et en plus c'est gratuit...

Toutes les informations concernant nos activités ainsi que les dates des soirées d'observation figurent sur notre blog. <http://club-astronomie-gigouzac.over-blog.com/>

*Michel Delmas
Président du club d'astronomie
de Gigouzac*

Samedi 7 octobre avait lieu l'assemblée générale des Estivales de Gigouzac.

L'association organise bien sûr les traditionnelles fêtes d'août avec en 2017 le grand orchestre Trait d'Union Périer mais aussi de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

5 lotos, 2 bals, Halloween, la chasse aux œufs de pâques, une soirée déguisée et le feu de la Saint Jean ont animé le village de Gigouzac sur la saison 2016-2017.

La trésorière a présenté le bilan de l'année écoulée qui est plus que positif.

Un nouveau bureau a été élu pour l'année 2017-2018 :

Co-présidents : Mme Géraldine CAILLABA-MOLINIÉ - Mr Frédéric KREMER

Vice-présidentes : Mme Régine ANDRIEU - Mme Martine HAMON

Trésorière : Mme Magali GIBAUT - Trésorière adjointe : Mme Cécile LAVAL

Secrétaire : Mme Marie OUVARD - Secrétaire adjoint : Mr Julien BOZOUL-RODE



Selfie..... Qu'es aquò ?

C'est tout simplement une photo, plus exactement un autoportrait pris avec un smartphone (téléphone portable), soit tenu à bout de bras, soit fixé au bout d'une perche à selfies.

Le selfie peut également être réalisé à l'aide d'un appareil photo numérique, et plus particulièrement avec un appareil doté d'un écran réversible.

Une fois n'est pas coutume, notre concours photos se tourne vers ce phénomène de société bien connu des plus jeunes.

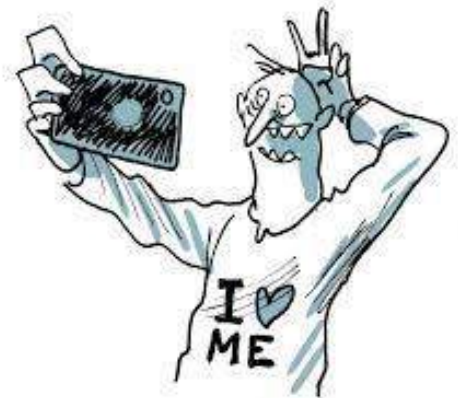
Thème : « Tirez vous le portrait ! »

N'hésitez pas ! ...

Seul, en groupe, sur fond de paysage Gigouzacois...

Vous pourrez nous adresser au maximum trois selfies.
Le comité de rédaction déterminera la meilleure prise de vue.

L'auteur de l'image retenue verra sa photo publiée en couverture du bulletin municipal suivant, et recevra en prime un panier gourmand offert par la Mairie.



Date limite de participation :
le 20 mai 2018

Vos **photos numériques** devront être adressées par courriel à **mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr** ou bien être apportées au secrétariat de Mairie sur une **clé USB**. Elle devront être au **format JPEG** et **obligatoirement en mode portrait**.
La participation à ce concours vaut autorisation de publication de vos oeuvres. **



** Autorisation parentale écrite obligatoire pour les mineurs

Quelques photos reçues sur le thème de la nature dans tous ses états !
Merci à tous les participants !



Florence Laurens

Marie Ouvrard

Eric Sempé

Yvon & Claudine Linou

Yvon est une figure de Gigouzac qui s'est toute sa vie beaucoup investie pour la commune.

En 1964, alors qu'il a tout juste 24 ans, il devient secrétaire de mairie et le restera jusqu'en 2001, d'abord avec Claude Bour puis Christian Molinié. Après 37 ans de carrière au cœur même de la



Ce qu'ils aiment à Gigou :

Yvon :

La campagne (la ville le moins possible !)

Le fait d'y être né : tout le monde se connaît, c'est moins anonyme, et puis il ne serait pas allé ailleurs : il faut voir le clocher !

Claudine :

Les fleurs et le jardinage : c'est sa passion !

Du jour où elle a quitté St Michel de Cours, Gigouzac a été chez elle.



municipalité, il n'a pas pu se résoudre à abandonner les affaires du village et a continué de s'investir, cette fois pendant deux mandats en tant qu'adjoint jusqu'en 2014.

Il épouse en 1966 Claudine qui nous vient de Saint Michel de Cours. Ensemble, ils travailleront la propriété pendant de nombreuses années, élevant des vaches en plein centre du village. Beaucoup d'entre nous se souviennent certainement d'aller y chercher le lait fraîchement traité !

En 1983, Yvon devient également secrétaire de mairie à Maxou. Mais c'est en 1984 que Claudine reprend le tabac en haut du boulevard Gambetta à Cahors et qu'ils décident alors de vendre les vaches.

Enfant du village, Yvon était un secrétaire de mairie enthousiaste. Il aimait s'occuper des affaires de Gigouzac. À l'époque, c'était aussi beaucoup de bénévolat : « *les gens venaient autant à la maison qu'à la mairie !* ». Mais il a toujours aimé rendre service. Aujourd'hui tous deux retraités, Claudine participe à la bibliothèque et au foyer rural, et Yvon quant à lui bricole ! Mais ils ne manquent jamais une sortie du groupe de randonnée du jeudi.



Ce qu'ils n'aiment pas :

Peu de chose... Peut-être un petit regret sur l'évolution des modes de vie : les gens s'impliquent moins qu'autrefois dans la vie de la

commune et sont un peu plus individualistes. Avant il n'y avait pas de cantonnier ! Les habitants entretenaient tout naturellement le village, comme leur jardin. Et puis il y avait des pratiques que l'on n'a plus aujourd'hui. Par exemple l'adjudication pour les noix : chacun déposait un pli d'offre à la mairie, et le plus offrant pouvait ramasser les noix communales (et il y en avait !). Puis, petit à petit, plus personne n'a eu envie de les ramasser.

Saluons en tous cas les 50 ans qu'Yvon a passés au service de la commune ! Toute une vie en somme...



Le label de l'école enfin dévoilé !

C'est avec une météo gelée que la municipalité avait convié vendredi 1^{er} décembre les gigouzacois ainsi que les maires des communes voisines, et tout particulièrement celles ayant des enfants scolarisés dans le RPI, à l'inauguration de la plaque labélisant l'école comme patrimoine remarquable du XX^{ème} siècle. Le Président du département Serge Rigal et la Présidente du SIVU Edith Bour ont dévoilé la plaque aux côtés des enfants avant que tout le monde ne se rende à la salle des fêtes pour un bon goûter au chaud. Le Maire Romuald Molinié s'est souvenu de la fierté qu'il avait eue de voir l'école placée à la DRAC de Toulouse au même rang que le parking des Carmes par exemple. « Nous ne sommes que des passeurs d'histoire » a-t-il rappelé, « il est de notre devoir de perpétuer la transmission de ce patrimoine que nous avons reçu ». Laure Courget, directrice du service patrimoine du Grand Cahors, était également présente et a expliqué l'origine de ce label.

En effet, le terme de monument historique ne s'appliquant qu'à des éléments de patrimoine très anciens et ayant marqué l'histoire de France, le ministère de la Culture a créé en 1999 ce label « Patrimoine remarquable du XX^{ème} siècle » pour valoriser des réalisations architecturales et urbanistiques appartenant au patrimoine culturel du XX^e siècle et considérées comme remarquables. Ces constructions rejoindront sans aucun doute avec le temps les monuments historiques. Ce sera certainement le cas de l'école de Gigouzac, pensée par le célèbre architecte Pol Abraham en 1950, période où il a fallu inventer des techniques de construction rapide pour pallier aux dégâts qu'avait faits la guerre. Serge Rigal a donné le mot de la fin en saluant les efforts de la mairie pour entretenir l'école. « Vous pouvez être fiers de votre école ! » a-t-il dit aux enfants qui ont ensuite enfin pu se jeter avec gourmandise sur les viennoiseries qui les faisaient tant saliver !



L'école en pleine forme !

Journée Nettoyons la nature



Vendredi 23 septembre, les élèves de la classe de CE1-CE2 sont partis nettoyer la nature, dans le village et dans la cour de l'école. Équipés de gants et chasubles fournis par les magasins Leclerc, ils ont rempli 5 sacs de déchets divers, recyclables (papiers, cannettes, bouteilles en verre...) ou non recyclables (mégots de cigarette, plastiques...).

A la fin de la journée, un goûter (pommes, brioches au chocolat et bouteille d'eau) leur a été offert dont les emballages ont été **soigneusement jetés à la poubelle...**



La musique à l'école

Pendant 7 vendredis les élèves de l'école ont profité des compétences de Fanny Bordarie, musicienne dumiste de l'école de musique de Cahors. Elle leur a appris plusieurs chants, qui seront présentés au public (parents, personnes du village...) pour **la fête de Noël, le 21 décembre** à 14H30 à la salle des fêtes de Gigouzac. Spectacle ouvert au public !

Activités sportives

Mercredi 15 novembre, 10 élèves de l'école ont participé au cross départemental à Auzole. Bravo pour leur participation!



La journée d'Halloween

Jeudi 19 octobre les élèves ont fêté Halloween.

Le matin, ils sont arrivés déguisés en squelettes, en fantômes et surtout en sorcières. À midi, un repas spécial avait été préparé par Noëlle, la cantinière de St Pierre, avec de la purée orange et du gâteau au chocolat qui tue !

L'après midi, les enfants des deux classes ont présenté des chants et une danse.

Projet avec Amnesty International

Une sensibilisation aux droits des enfants et à la scolarisation des enfants dans le monde a eu lieu au mois de novembre et décembre, avec l'intervention de Lydia Gaillet, du mouvement Amnesty International. Les élèves ont visionné des vidéos, échangé autour de photos et de textes. Une exposition est prévue le 21 décembre à la salle des fêtes pour la fête de Noël

La Mairie de GIGOUZAC remercie tous les généreux Partenaires qui ont contribué au financement de ce Bulletin Municipal.
Comme nous, faites-leur CONFIANCE !